

Une fenêtre ouverte

Longtemps privé, un manoir seigneurial ancestral se laisse découvrir par le public

Marie Caouette

mcaouette@lesoleil.com



Sur le bord du fleuve, à la pointe de Saint-Vallier de Bellechasse, un grand domaine doté d'un manoir seigneurial, qui a été un endroit de villégiature privée pendant 200 ans, ouvre ses portes au public durant les belles fins de semaine estivales.

Avec sa forêt et ses prairies qui attirent plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux, ses battures qui hébergent des plantes rares, le Domaine de Lanaudière est l'une des dernières grandes propriétés boisées de la Rive-Sud, à proximité de Québec, qui ouvrent une grande fenêtre sur le fleuve. Il fait un kilomètre de long en bordure du fleuve et compte 50 hectares. Il n'a d'équivalent que le Domaine Joly-de-Lotbinière et la seigneurie de Saint-Roch-des-Aulnaies.

La mise en valeur de l'endroit qui domine la baie de Bellechasse commence à peine. Acheté en 1999, à un prix d'ami, par Conservation de la nature et Héritage canadien au Québec, deux organismes voués à la protection du patrimoine, le domaine est encore habité par son ancien propriétaire, Robert Amos, 92 ans, qui y passe l'été, avec l'assistance de ses neveux et nièces.

M. Amos trouvait que les choses tardaient à se mettre en branle, dit la biologiste Patricia Desilets, membre de l'équipe de Conservation de la nature. La vente visait deux objectifs, rappelle une nièce présente lors de notre visite: conserver le domaine intact et l'ouvrir au public.

VISITES DE GROUPES

M. Amos a donc été pris au mot. Toutes les belles fins de semaine, les visiteurs sont les bienvenus en groupes d'une vingtaine de personnes, même si les aménage-



Un étang de nymphéas qui aurait pu inspirer Monet.



Les marées rongent les racines des arbres qui bordent la grève de Saint-Vallier.

ments d'accueil sont minimaux. La visite du domaine (10 \$) est jumelée à une tournée à vélo d'une quinzaine de kilomètres dans les environs.

L'entrée se fait par la terre du sympathique fermier voisin,

François Roy, qui entretient les champs d'avoine du domaine. Le visiteur passe de petits piliers de pierre et s'engage dans une allée bordée de peupliers et d'un saule peut-être tricentenaire. Un saule très résistant car les vents souff-

lent si violemment sur la pointe qu'ils sont capables de déraciner un arbre.

Les anciens propriétaires ont d'ailleurs érigé des murets de pierre pour protéger leur jardin de fleurs. Une ancienne grange et

le manoir sont rapidement en vue. Devant la résidence, une terrasse de pierre, munie d'un petit canon, offre une vue sur la longue batture, sur la baie de Bellechasse et l'îlot rocheux qui porte lui aussi le nom de Bellechasse.



La pointe offre une vue spectaculaire sur le Saint-Laurent et ses îles.

— PHOTOS LE SOLEIL, ERICK LABBÉ



La cicutaire de Marie-Victorin est une plante côtière d'eau douce qui ne pousse nulle part ailleurs au monde.

Une végétation unique au milieu

La théorie de Darwin se vérifie sur les battures de Saint-Vallier. Pour survivre, les plantes indigènes se sont adaptées au rythme impitoyable des marées. La petite graine de la cicutaire de Marie-Victorin peut flotter et résister aux cassures lorsqu'elle est projetée sur les rochers. Sur cette grève, la plupart des plantes sont courtes pour ne pas être cassées ou arrachées par les fortes marées, explique la biologiste Patricia Desilets.

Les battures de Saint-Vallier sont les hôtes de 11 des 375 plantes de marais rares ou menacées

du Québec. Parmi celles-ci, il y a la cicutaire de Marie-Victorin, la gentiane de Victorin et l'érigéron de Provancher, qui ressemble un peu à la marguerite et qui pousse dans les failles des roches. Elle a été nommée en l'honneur de Léon Provancher, un collaborateur du frère Marie-Victorin.

On trouve aussi sur les battures des plantes communes comme le scirpe, dont le rhizome sert de nourriture aux oies blanches, la jolie minule mauve et l'envahissante salicaire, aux jolies fleurs roses.

La grève du Domaine de Lanaudière est une propriété privée depuis plus de 100 ans. Ce régime s'est perpétué lors du transfert de titres à l'organisme Conservation de la nature en 1989. Un anachronisme dans le contexte actuel, où les berges sont généralement accessibles à tous, convient la biologiste Patricia Desilets, mais qui convient à l'objectif de conservation. L'ancien propriétaire, nommé Alleyn, a fait les démarches pour acquérir ce droit de propriété afin de protéger les champignons, dont il était friand, qui poussaient sur la grève. *Marie Caouette*

sur le fleuve



Au large, droit devant, ce sont les îles Madame et aux Reaux. Vers l'ouest, on aperçoit le village de Berthier et le clocher de son église. Tout près du manoir, des nymphéas blanc et rose emplissent un petit étang bordé de pier-

res. Autrefois, il y avait aussi un tennis et un petit golf sur le domaine, rapporte Patricia Desilets. Puis, deux kilomètres sur une petite route de terre qui longe un champ nous font pénétrer dans l'ombre de l'érablière qui couvre

la pointe de Saint-Vallier. Une des dernières forêts riveraines du Saint-Laurent demeurées intactes, dit la jeune biologiste. Avec pas moins de 320 espèces végétales qui profitent de son microclimat, ajoute Jean-Étienne Joubert, guide-interprète des lieux.

Outre les érables, le bois est planté de chênes, de frênes, d'ostryers, de noyers cendrés, de bouleaux et de pins. Le chant d'un viréo à yeux rouges nous accompagne. « Les yeux rouges, c'est pour appeler les femelles et faire peur aux jeunes mâles immatures », explique Jean-Étienne, passionné d'ornithologie.

Sa forêt attire plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux, ses battures hébergent des plantes rares

Parmi les espèces communes abritées par la forêt, il énumère le pioui de l'Est et deux variétés de tyrans, le huppé et le tritri. Le sentier forestier mène jusqu'à la pointe, où une terrasse de pierre surplombe la grève. Pour combien de temps encore? L'aménagement s'effrite, emporté par les marées. De là, on distingue la limite est du Domaine, borné par la rivière aux Mères. Les volets du kiosque de pierre demeurent fermés, en cette fin de juillet. On imagine des estivants du début du siècle, lire ou causer à l'abri du vent, en jetant un coup d'œil aux goélands ou même aux eiders qui viennent parfois jusque-là, en visiteurs. La batture attire aussi les oies blanches et la sauvagine.

On peut réserver sa place pour une randonnée au 418 884-2970. Le site www.stvallierbellechasse.qc.ca permet d'obtenir plus d'information sur les activités au Domaine.

Trois organismes de conservation

CONSERVATION DE LA NATURE

Conservation de la nature est une société sans but lucratif, créée en 1962 dans le but de sauvegarder les derniers espaces sauvages qui forment notre patrimoine naturel. La société acquiert et conserve des milieux menacés dont, dans la région de Québec, la dernière forêt de l'Isle-aux-Grues et le domaine sur la pointe de Saint-Vallier. Elle possède une vingtaine d'îles entre Trois-Rivières et Montréal. Elle est financée, moitié-moitié, par les gouvernements et par des dons d'entreprises.

HÉRITAGE CANADIEN DU QUÉBEC

Héritage canadien du Québec est un organisme voué à la protection du patrimoine bâti, créé en

1960 par la famille Molson. Il possède, entre autres, le moulin seigneurial des Éboulements, la maison d'été de Sir John A. MacDonald à Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, le manoir Fraser de Rivière-du-Loup et le manoir Wexford à Mont-Joli.

CORPORATION DU DOMAINE DE LANAUDIÈRE

La Corporation du Domaine de Lanaudière regroupe des citoyens et personnalités locales qui sont associés aux deux organismes précédents à titre de gestionnaire-conseil intéressé à la protection et à la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti de l'endroit. *Marie Caouette*



La partie la plus ancienne du manoir du Domaine de Lanaudière a été construite par les Augustines en 1725.

335 ans d'histoire

Le Domaine de Lanaudière a eu plusieurs propriétaires au fil des siècles.

Le domaine a d'abord fait partie de la seigneurie de La Durantaye, fondée en 1672, et ne servait alors que de territoire de chasse. Celle-ci y était si bonne qu'elle a donné son nom à la circonscription de Bellechasse.

La seigneurie est ensuite scindée et la partie bordant le Saint-Laurent est achetée par les Sœurs Augustines en 1720; elles feront construire une maison qui forme la partie centrale du manoir actuel en 1725. Ruinées par les soins prodigués aux nombreux blessés de la bataille des Plaines, elles devront vendre la propriété en 1767. « Les Sœurs disposaient de barques à voile pour leurs légumes à l'Hôpital général en longeant la côte, raconte la biologiste Patricia Desilets. Elles accostaient dans la rivière Saint-Charles, au pied de leur hôpital. »

Les propriétaires suivants, les Tarrieu de Lanaudière, ajoutent une deuxième résidence en 1810 et la relie à la première par un

passage couvert. Ils demeurent propriétaires pendant près de 100 ans, jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Entre 1850 et 1923, année où les Amos en prennent possession, le domaine est vendu à quelques reprises. Un commerçant, un notaire et un avocat, notamment, se succéderont à la barre du domaine, qui devient un lieu de villégiature. L'avocat irlandais Charles Alleyn unit les deux bâtiments anciens en un seul vers 1870 et lui donne l'aspect d'une grande maison canadienne. Un autre, le notaire Larue, se ruinera à construire la haute terrasse sur la pointe. La famille montréalaise des Amos a elle aussi acquis les lieux parce qu'elle « recherchait l'air frais ».

Marie Caouette

LES GRANDS DOSSIERS

À lire demain et dimanche, une série de reportages fouillant l'histoire enterrée de la région de Québec.

Reprise des visites guidées en vélo au Domaine De Lanaudière

En collaboration avec ses partenaires, Hydro Québec et les caisses Desjardins des Seigneries de Bellechasse et ses propriétaires actuels, Héritage canadien du Québec et Conservation de la Nature-Québec, la corporation du Domaine de Lanaudière vous propose une expérience cycliste unique au Domaine De Lanaudière.

Du 7 juillet au 26 août prochain, des visites guidées vous sont en effet proposées les samedis et dimanches de chaque semaine. L'excursion en vélo (d'une durée de quatre heures) débute à 10h00 au parc du Faubourg de Saint-Vallier, face à l'église et le trajet total est d'environ 15 kilomètres.

Situé à l'extrémité est de la municipalité de Saint-Vallier, le Domaine de Lanaudière,

d'une superficie de près de 50 acres, abrite un patrimoine naturel et culturel peu commun. En plus d'un manoir de style seigneurial datant du 18^{ième} siècle, cette propriété recèle un potentiel archéologique préhistorique et historique indéniable et une flore exclusive. De plus, sa position topographique offre des vues spectaculaires sur la batture et le fleuve St-Laurent. On peut à la fois y contempler l'archipel de Montmagny, le cap Tourmente, le mont Sainte-Anne, l'île Madame, l'île d'Orléans et le promontoire de la ville de Québec.

Cette activité ayant pour but d'amasser des fonds pour la gestion du domaine, le coût de l'excursion est de 10\$, et chaque visiteur aura également la possibilité de devenir membre de

la corporation du Domaine de Lanaudière. Les réservations se font dès maintenant en téléphonant au 418.884.2970. Un maxi-

mum de 25 personnes composera chacun des groupes. (consultez également: www.stvallierbellechasse.qc.ca)



Le manoir de style seigneurial du 18^e siècle.

JOURNÉE "PORTES OUVERTES" ET ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE AU DOMAINE DE LANAUDIÈRE

Dimanche le 16 septembre à 11h30

Visites guidées du manoir et du site.

**Apportez vos chaises et vos breuvages,
le blé d'Inde et le café vous sont offerts gracieusement.**

pour informations : 418.884.2970

en cas de pluie, l'épluchette sera annulée, mais les visites auront lieu

vos hôtes



Corporation du
Domaine de Lanaudière



merci à nos fidèles collaborateurs

